

Quel devenir pour la région du Beaujolais des Pierres dorées ?

1

Une réflexion organisée le 11 septembre 2011 par cinq associations de la

Coordination des associations du Beaujolais.

Organisée en 3 thèmes

1-cette région change

2- des paysages reconnus

3- développer l'économie par le tourisme

□ **Thème 1**

- **Cette région change**
- De vastes axes de circulation traverseraient le Beaujolais ?
- **1- ce que dit la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise en 2007**
- 2- ce que dit le projet de SNIT sur le réseau des transports en France en 2010.
- 3- notre région change
- 4- une nouvelle ligne TGV ?

Quel devenir pour la région du Beaujolais des Pierres dorées ?

2

- Depuis quelques années, cette région change.
- Urbanisation, nouveaux habitants travaillant à l'extérieur, difficultés de la viticulture...
- Évolution normale, ou anormale
- Améliorations ou destructions ?
- Inéluctable ou à encadrer ?
- Que disent les textes ?

1- En 2006, l'agglomération lyonnaise est en plein développement

3

- Il faut organiser ce développement
- En 2006 on réfléchit
- Et on légifère. Adopté en janvier 2007, ce texte doit être respecté



En 2007 est adoptée la Directive Territoriale d'Aménagement

4



DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

Octobre 2006

11 septembre 2011. Rencontres en Beaujolais des Pierres dorées-
Marie-France Rochard

Elle fixe les zones d'activité d'intérêt métropolitain

5

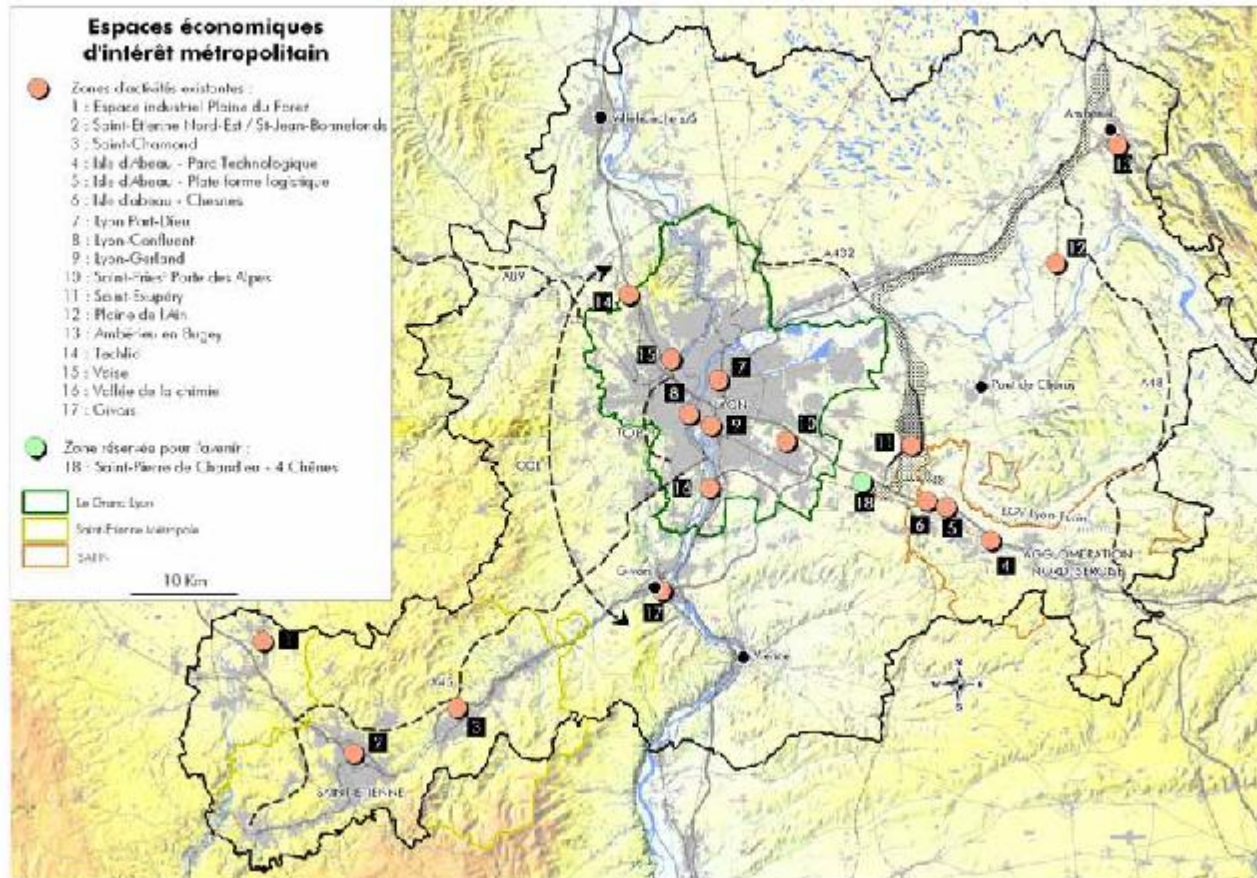


11 septembre 2011. Rencontres en Beaujolais des Pierres dorées-
Marie-France Rochard

Il n'y a aucune zone d'activité d'intérêt métropolitain au nord de Lyon en direction de Villefranche-s-Saône

38

6



La DTA prévoit le réseau des routes à réaliser

(photo chantier de l'A89)

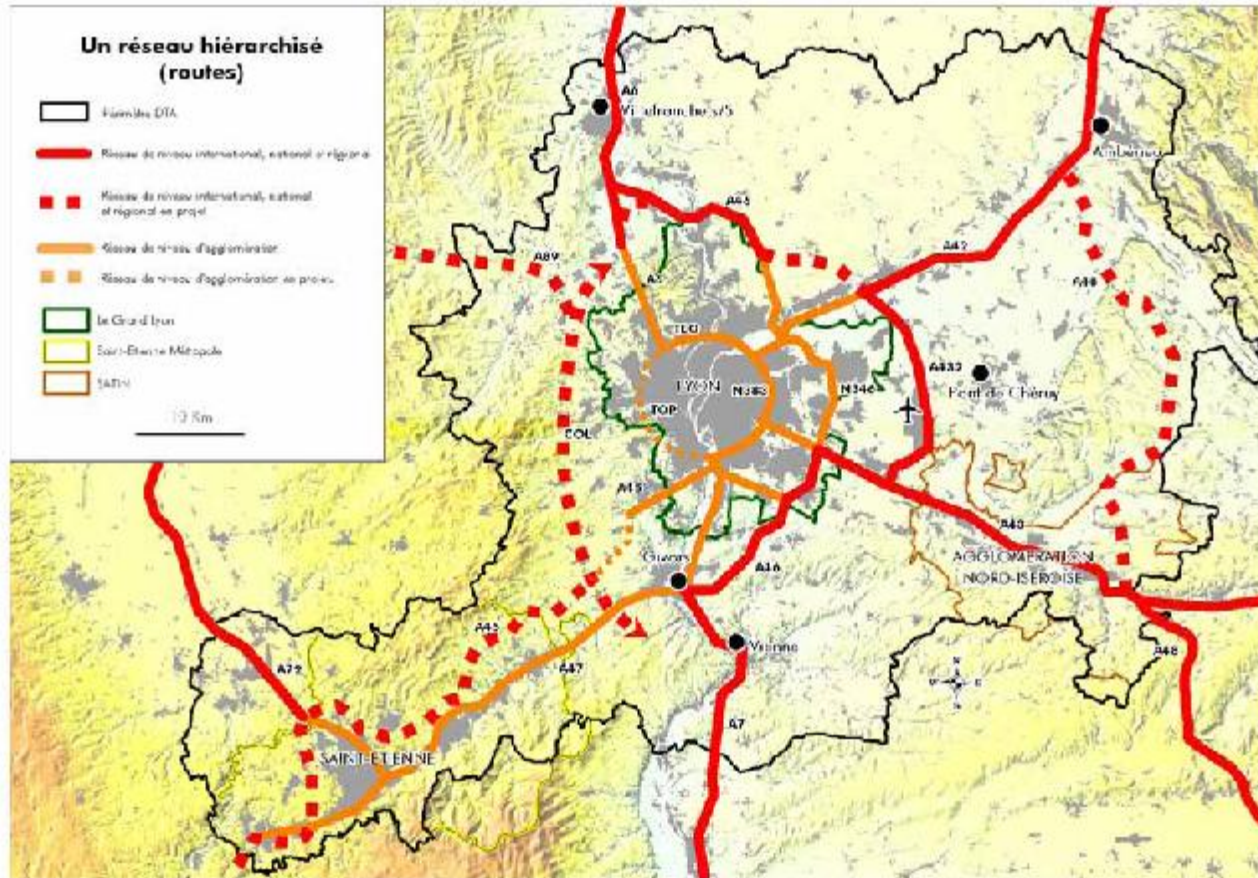
7



11 septembre 2011. Rencontres en Beaujolais des Pierres dorées-
Marie-France Rochard

Il n'y a aucune autoroute nouvelle prévue au nord d'Anse⁴²

8



Restreindre les créations de diffuseurs (=sorties)

La multiplication de diffuseurs sur le réseau autoroutier et les voies express contribue

- à saturer le réseau avec l'arrivée de nouveaux trafics locaux,
- à concurrencer les transports ferroviaires régionaux en favorisant la voiture particulière,
- à développer l'étalement urbain immédiatement à proximité.

Les voies ferrées prévues dans la DTA

10

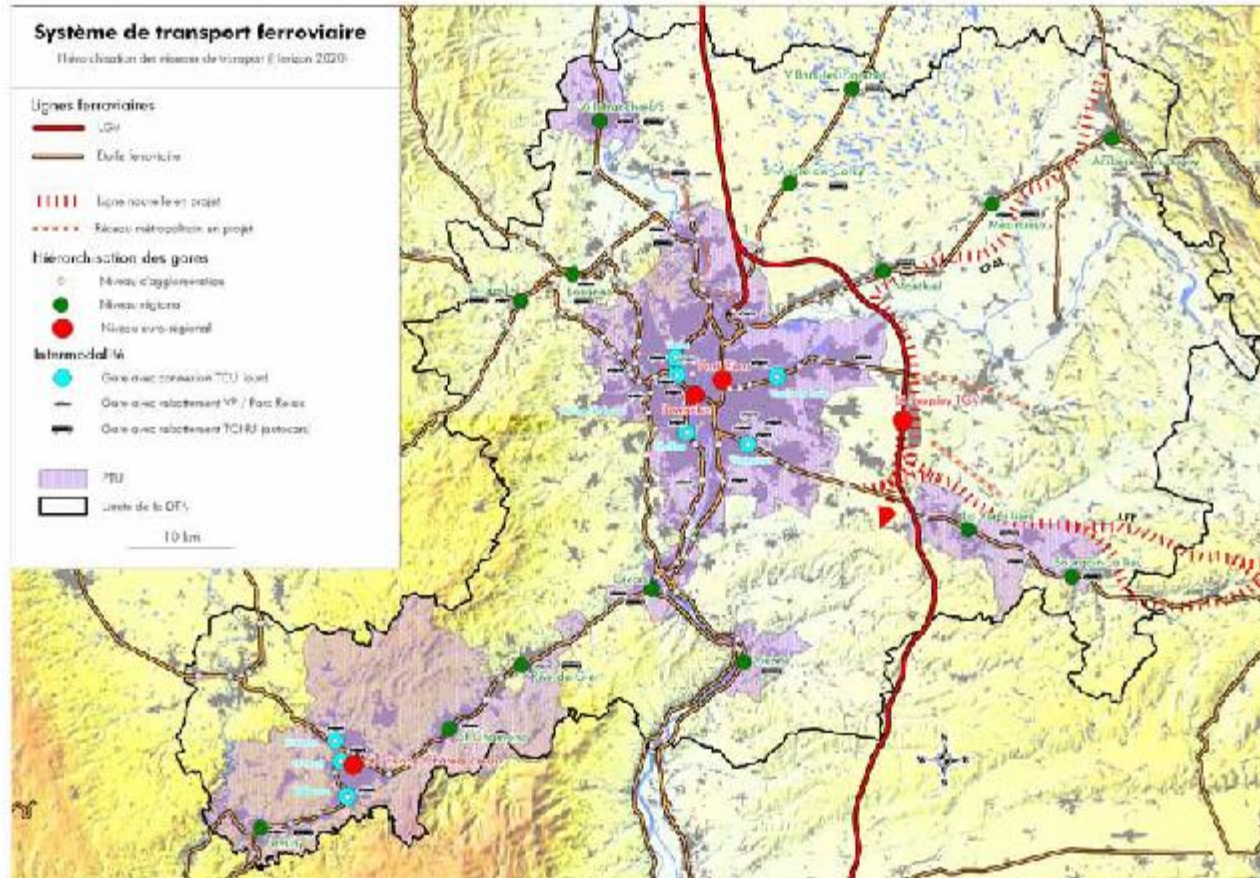


11 septembre 2011. Rencontres en Beaujolais des Pierres dorées-
Marie-France Rochard

Les nouvelles voies ferrées se situent dans une logique européenne vers l'est de l'agglomération pour le fret et les voyageurs

44

11



11 septembre 2011. Rencontres en Beaujolais des Pierres dorées-
Marie-France Rochard

Les cœurs verts définis dans la DTA : *le Beaujolais en fait partie*

12

Les cœurs verts doivent avoir un développement, plus qualitatif que quantitatif, qui maintient la vie rurale, protège et valorise le patrimoine agricole et écologique.

Le potentiel économique agricole de ces secteurs sera à conforter et leur ouverture aux activités complémentaires d'accueil touristique sera favorisée (texte DTA)

Pas de grandes voies de transport dans les cœurs verts

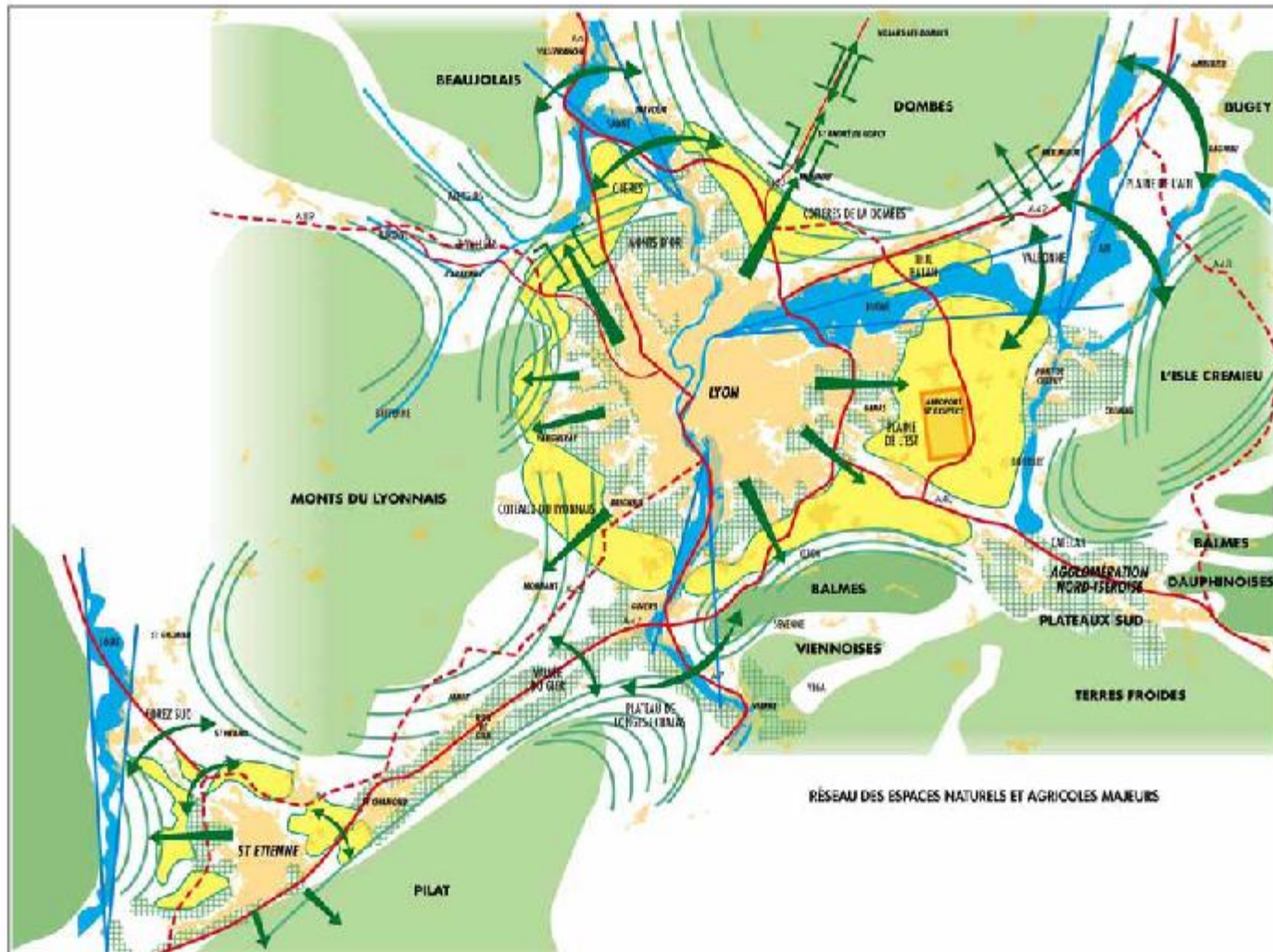
13

- **Dans les coeurs verts, le maintien des unités paysagères**
- **et celui des continuités biologiques sont fondamentaux.**
- **C'est pourquoi les grandes infrastructures de transport se localisent sauf exception dûment justifiée à l'extérieur des coeurs verts.**

Le Beaujolais est situé dans les « cœurs verts » de l'agglomération lyonnaise

48

14



11 septembre 2011. Rencontres en Beaujolais des Pierres dorées-
Marie-France Rochard

« Ces territoires grands, majoritairement non bâtis, bénéficient d'un patrimoine naturel, paysager et écologique remarquable »

15



« qui donne une personnalité unique non seulement aux communes directement concernées mais aussi à toute la métropole. »